



Bulletin Municipal n°2
décembre 2019

SOMMAIRE

INVITATION VŒUX DU MAIRE	Page 3
VOTRE MAIRIE	
<input type="checkbox"/> Contacter votre mairie	Page 4
<input type="checkbox"/> Déchèteries	Page 5
LA MAIRIE VOUS INFORME	
<input type="checkbox"/> Enquête publique schéma Cohérence Territoriale (SCOT)	Page 6
<input type="checkbox"/> Projet Eolien	Page 9
<input type="checkbox"/> Aide au permis de conduire	Page 10
<input type="checkbox"/> Elections municipales	Page 10
<input type="checkbox"/> Réglementation relative aux brulages, à la prévention des incendies et de la protection de l'air.	Page 11
<input type="checkbox"/> Réglementation relative à la divagation des chiens errants	Page 12
<input type="checkbox"/> Itinéraire cyclable départemental	Page 12
<input type="checkbox"/> Etat des actions de la Régie du SMABACAB	Page 13
<input type="checkbox"/> Annuaire des Associations	Page 15
<input type="checkbox"/> Concours de Noël	Page 16
ÇA S'EST PASSE AU CONSEIL	Page 17
VALDELAUME EN FETE	Page 21
VALDELAUME-VAL DE L'ART	Page 23
VIE ASSOCIATIVE	
<input type="checkbox"/> Les associations de Valdelaume	Page 25
<input type="checkbox"/> Le mot de l'Association de Parents d'Elèves (A.P.E)	Page 26
<input type="checkbox"/> Foyer rural de Pioussay	Page 28
<input type="checkbox"/> Comité des Fêtes de Bouin	Page 30
INFOS DIVERSES	
<input type="checkbox"/> Jeux intervillages de Theil Rabier	Page 31
<input type="checkbox"/> Association d'Aide à domicile	Page 32
<input type="checkbox"/> Repas à domicile	Page 34
<input type="checkbox"/> Téléthon 2019	Page 35

➔ CONTACTER VOTRE MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

	Matin	Après-midi
Lundi	8H30 – 12H00	Fermé
Mardi	Fermé	13H30-17H30
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi	8H30-12H00	Fermé



Accueil téléphonique assuré par la secrétaire de mairie, en dehors de ces horaires d'ouverture au public



Adresse de la Mairie :

1, rue du Puits Grelet – Hanc 79110 VALDELAUME

mail : mairie-valdelaume@paysmellois.org

05 49 29 83 63

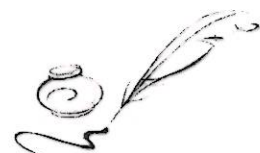
Fermeture de la mairie pour congés :

Du 23 décembre au 05 janvier 2020.

Nouveau : « La Page à Idées »... c'est quoi ?

Sur le principe de la « Boîte à Idées », nous vous donnons la parole.

Un sujet vous intéresse en lien avec notre environnement, notre commune, notre quotidien ... alors cette page est faite pour vous.



Vous aimeriez que nous abordions un thème, une question qui vous tient à cœur, faites nous en part, n'hésitez pas, nous ferons de notre mieux pour y répondre, et partager tous ensemble les différents points de vue

Vous pouvez déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie vos suggestions, vos idées, de manière anonyme ou pas, dans le respect des valeurs et de chacun.

Cette page est pour vous, c'est la vôtre, alors à vos plumes !



LA MAIRIE VOUS INFORME

Enquête publique SCoT

Habiter sur le territoire demain
Donnez votre avis sur le SCoT* du
Mellois en Poitou

Du lundi 18 novembre
Au vendredi 27 décembre 2019

Mellois
en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Tous les lieux, dates et horaires sont sur
<https://www.registredemat.fr/scot-melloisenpoitou>

→ Consultez le dossier

- ✓ Au siège de la Communauté de communes Mellois en Poitou, Les Arcades, 2 Place de Strasbourg à Melle
- ✓ Dans des sites administratifs à Lezay, Celles-sur-Belle, Sauzé-Vaussais, Chef-Boutonne, La Mothe-Saint-Héray et Brioux-sur-Boutonne
- ✓ Sur <https://www.registredemat.fr/scot-melloisenpoitou>

→ Donnez votre avis

- ✓ Sur le registre dématérialisé en ligne sur <https://www.registredemat.fr/scot-melloisenpoitou>
- ✓ Par mail à scot-melloisenpoitou@registredemat.fr
- ✓ Sur un registre papier mis à disposition dans les lieux de consultation du dossier
- ✓ Lors des permanences du commissaire enquêteur

*SCoT : Schéma de Cohérence territoriale

Lieux d'accueil de l'enquête publique du SCoT du 18 novembre 2019 à 9h00 au 27 décembre 2019 à 17h00

Dates, lieux et heures des permanences du commissaire enquêteur

Sites d'accueil de l'enquête publique	Horaires d'ouverture des sites d'accueil de l'enquête publique	Lieux de consultation du dossier d'enquête publique et contact téléphonique	Dates, heures et lieux de permanence sur les sites du commissaire enquêteur
Communauté de communes Mellois en Poitou Siège Administratif « Les Arcades » 2 Place de Strasbourg 79500 Melle	9h00-12h00 et 14h00-17h00 du lundi au vendredi Fermé le 24 décembre 2019 après-midi	Secrétariat – Accueil Tel : 05 49 29 29 90	Vendredi 13 décembre 2019 de 9h00 à 12h00 Salle de réunion « La Béronne »
Communauté de communes Mellois en Poitou Direction de l'Aménagement et de l'urbanisme 9 Avenue de l'Hôtel de ville 79110 Chef-Boutonne	9h00-12h30 et 13h30-17h00 du lundi au vendredi Fermé le mardi matin et le jeudi matin Fermé le 24 décembre 2019	Secrétariat – Accueil Tel : 05 49 29 83 93	Lundi 9 décembre 2019 de 14h00 à 17h00 Salle de réunion « L'Aume »
Communauté de communes Mellois en Poitou Direction du Patrimoine 6 Place des Halles 79190 Sauzé-Vaussais	8h30-12h30 et 14h00-17h00 du lundi au vendredi Fermé le mercredi après-midi Fermé le 24 décembre 2019 après-midi	Secrétariat – Accueil Tel : 05 49 07 62 45	Mardi 26 novembre 2019 de 14h00 à 17h00 Salle de réunion « La Péruse »
Communauté de communes Mellois en Poitou Direction des Sports 32 Avenue de Poitiers 79170 Brioux-sur-Boutonne	9h00-12h30 et 13h30-17h00 du lundi au vendredi Fermé le mardi matin et le vendredi après-midi Fermé du 23 au 27 décembre 2019	Secrétariat – Accueil Tel : 05 49 07 15 69	Jeudi 19 décembre 2019 de 14h00 à 17h00 Salle de réunion « La Boutonne »
Communauté de communes Mellois en Poitou Direction du Tourisme et du Pays d'art et d'histoire 1 Rue du Treuil 79370 Celles-sur-Belle	9h00-12h30 et 13h30-16h00 du lundi au vendredi Fermé le mardi matin et le jeudi matin Fermé du 23 au 27 décembre 2019	Secrétariat – Accueil Tel : 05 49 27 09 62	Mercredi 4 décembre 2019 de 9h00 à 11h30 Salle de réunion « La Belle »
Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) Point Public – 5 Rue Gâte Bourse 79120 Lezay	9h00-12h30 et 13h30-17h00 du lundi au vendredi Fermé du 23 au 27 décembre 2019	Secrétariat – Accueil Tel : 05 49 27 80 20	Mardi 26 novembre 2019 de 9h00 à 12h00 Salle de réunion du Point Public
Mairie de La Mothe-Saint-Héray Place Clémenceau 79800 La Mothe-Saint-Héray	8h30-12h15 et 13h30-17h00 du lundi au vendredi 9h00-11h30 le samedi Fermé le 24 décembre 2019 après-midi	Secrétariat – Accueil Tel : 05 49 05 01 41	Samedi 14 décembre 2019 de 9h00 à 11h30 Salle des mariages



La Région Nouvelle-Aquitaine souhaite favoriser l'égalité des chances d'accès à l'emploi en proposant une aide au financement du permis B pour les jeunes les plus précaires qui s'engagent vers une insertion professionnelle.

Comment ça marche ?

Pour prendre connaissance du règlement, pour vérifier les conditions d'obtention et connaître les pièces justificatives demandées selon les situations, se connecter sur www.aidepermisdeconduire.fr



Dimanche 15 mars 2020 (1^{er} tour)

Dimanche 22 mars 2020 (2^{ème} tour)

Un bureau de vote unique !

A compter du 1^{er} janvier 2020, le bureau de vote se situera en un lieu unique, **à la mairie de Valde-laume à Hanc**, dans la salle de réunion.



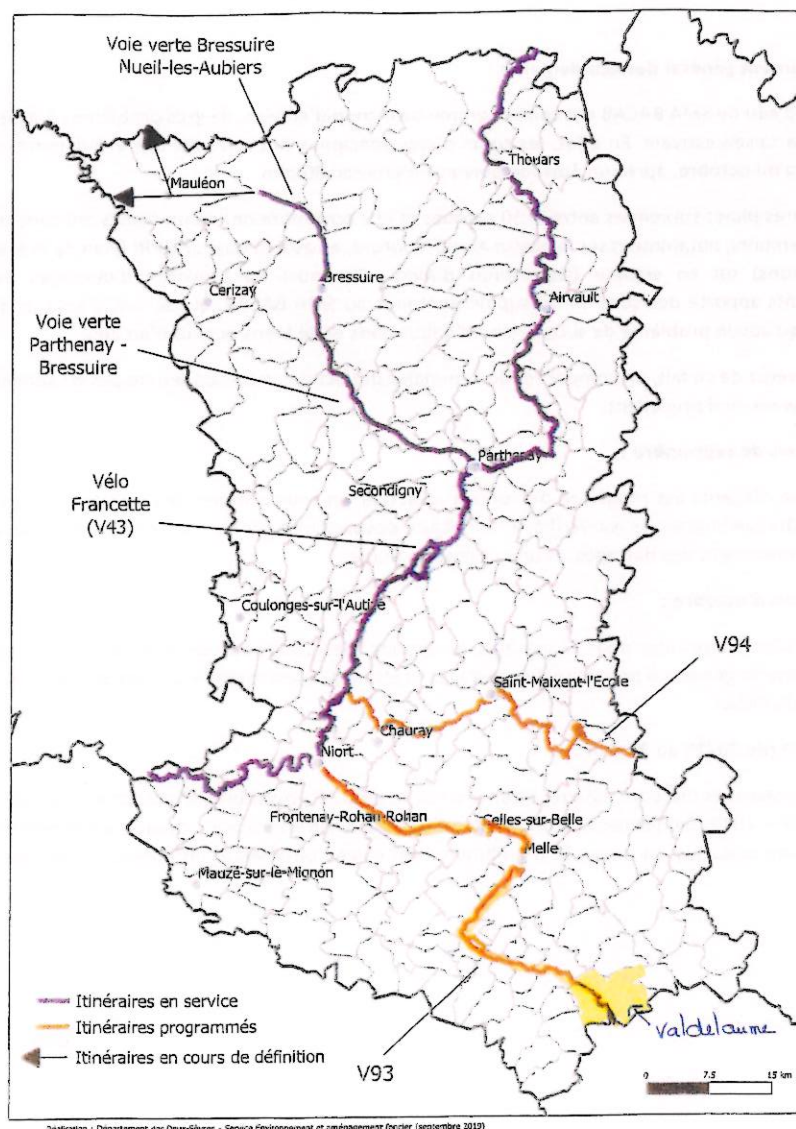
RÉGLEMENTATION RELATIVE À LA DIVAGATION DES CHIENS ERRANTS

- La divagation des chiens est interdite sur la voie publique sans maître ou gardien
- Tout chien circulant sur la voie publique doit être tenu en laisse et identifié par l'intermédiaire d'un collier ou tous autres procédés agréés.
- Les chiens errants seront placés au chenil intercommunal, les frais de garde et de vétérinaire seront à la charge du propriétaire.

ITINÉRAIRE CYCLABLE DÉPARTEMENTAL

Le Conseil Départemental des Deux-Sèvres projette de créer un itinéraire cyclable traversant la communauté de communes Mellois en Poitou, pour relier le Marais Poitevin aux Lacs de Haute-Charente. Cet itinéraire, la V93, serait inscrit au schéma National.

La commune de Valdelaume sera traversée par cet itinéraire ; une convention sera signée afin de définir l'aménagement signalétique et l'entretien des chemins concernés. (voir ci-dessous carte de l'itinéraire cycliste départemental).



Evènement	Actions du SMA BACAB
Les pluies du 1er novembre génèrent le lendemain matin une montée de l'Aume sur le repère de la commune de Longré (+ 70 cm par rapport à la veille). Ce repère placé en partie médiane / amont du bassin de l'Aume, nous permet d'anticiper les écoulements et d'identifier grossièrement l'ampleur d'un phénomène de crue.	Les agents ont été mobilisés 9h d'astreintes lors de la journée du samedi 2 novembre 2019. Ces tournées permettent d'ouvrir les empellements de façon à conserver un niveau constant dans tous les bras, sans en assécher certains.
Les pluies du 2 novembre génèrent une nouvelle montée des eaux en amont de l'Aume (+ 80 cm par rapport à la veille, soit 1,5 m en deux jours).	Les agents ont été mobilisés 13h le dimanche 3 novembre 2019, jour d'atteinte du pic de crue. L'ensemble des barrages ont été ouverts, et beaucoup ont dû être désencombrés.
Lundi 4 novembre 2019, un début de décrue a été amorcé, atténué par les pluies de la veille et de la nuit, on observe des niveaux hauts et stabilisés. Cependant, les embâcles se sont accumulés dans les ponts et les barrages sur l'ensemble du bassin.	Les agents de la régie sont divisés en 2 équipes : l'une assurant la gestion des vannages et leur réglage, l'autre assurant le désencombrement de ponts sur l'Aume-Couture. Des interventions sont réalisées en amont (Loubillé et Couture d'Argenson notamment)
Mardi 5 novembre 2019, les pluies de la nuit atténuent encore la décrue. La situation se stabilise sur l'ensemble des secteurs habités, et on espère une accélération de la décrue le lendemain.	Les agents de la régie poursuivent la gestion des vannes et les désencombrements de ponts, en étendant le rayon d'action sur l'Auge et le Bief.
Mercredi 6 novembre 2019 fut une journée permettant d'assurer une décrue assez forte, compte tenu des faibles précipitations du 5 novembre et des faibles cumuls annoncés ce jour.	Deux équipes ont permis de poursuivre la surveillance des ouvrages autour d'Aigre et de traiter les problèmes d'embâcles sur les ponts et barrages de l'Auge et du

Les derniers évènements bien que maîtrisés, nous témoignent du risque réel auquel nous sommes exposés. En effet, en moins de 15 jours, nous sommes passés de cours d'eau asséchés à des torrents de boues. Les cumuls de pluies bien qu'importants, n'ont rien d'exceptionnels, et peuvent être plus prononcés, **générant donc des phénomènes de crues non maîtrisables**. Sur ce point, le SMA BACAB se doit d'attirer l'attention ; les zones d'expansion de crues sur la commune de Saint-Fraigne notamment, permettent de temporiser les montées d'eau sur les zones aval habitées ; elles ne sont cependant pas assez nombreuses pour que l'on puisse espérer atténuer le risque fort sur Aigre et ses alentours. **Il est donc crucial d'agir à l'avenir sur l'expansion des crues sur l'ensemble de nos bassins, afin d'atténuer le risque inondation d'Aigre et ses environs.**



L'Aume à Longré (3.11.2019)



Arbre en travers du barrage des Goyauds (Ambérac) 4.11.2019



La Municipalité organise un concours de dessin intitulé
« Dessine-moi Noël »

Le concours est ouvert à tous les enfants de la Commune âgés de 3 à 12 ans.

Les dessins seront à réaliser sur papier A4 et devront être déposés à la Mairie au plus tard le 20 décembre à 12h. Un seul dessin par enfant.

Merci de noter au dos du dessin, le nom de l'enfant, son âge, son adresse et le N° de téléphone des parents.

La remise des prix aura lieu lors des Vœux du Maire, le dimanche 12 janvier 2020.

Bonne chance à tous les participants



crédits suffisants étant inscrits au budget 2019

- ✓ autorise le maire à signer la demande d'aide financière avec le SIEDS liée à l'éclairage public et estimée à 2 599 euros.
- Bilan des travaux d'aménagement des traversées des bourgs du Breuil-Coiffaud et de Hanc

M. DENIS Luc, adjoint, informe que les travaux commencés en 2018 sont enfin totalement terminés et que le coût financier est conforme aux prévisions 2018 du Conseil municipal de Hanc, soit :

- ⇒ Traversée du Breuil-Coiffaud, rue des Hêtres Pourpres :
Estimés 32 004 euros HT – réalisés pour 42 162 € HT
- ⇒ Traversée du Bourg de Hanc, rue du Puits Grelet :
Estimés à 42 033 euros HT – réalisés pour 41 626 € HT

M. DENIS précise que le revêtement de cette route (rue du Puits Grelet) a dû refaire l'objet d'un traitement complet (suite aux intempéries pluviales ayant causées des dommages) mais qu'il n'y a eu aucune incidence financière pour la commune, le fournisseur ayant pris à sa charge les matériaux.

La Commune percevra, en contrepartie de l'ensemble de ces travaux qui s'élèvent à (soit) 83 788 € HT, des subventions d'un montant total de 27 211 € (soit 5 000 € des sénateurs et 22 211 € du conseil départemental).

- Logements communaux

Bilan des locations des logements communaux de Valdelaume : 2 logements à Bouin, 1 logement à Ardilleux, 4 logements à Hanc, 2 logements à Pioussay.

Ardilleux est en cours de rénovation donc sans locataire. Un devis complémentaire pour refaire le goudron de la cour sera demandé pour finaliser les travaux de ce logement. Le Conseil autorise le maire à restituer la caution versée par le locataire lorsque l'état des lieux est satisfaisant.

- Questions diverses

- ⇒ **Colis de Noël** : 3 communes (Hanc, Pioussay et Bouin) distribuait chaque fin d'année un colis de Noël aux habitants de + 75 ans (ou + 65 ans pour Bouin).

Le conseil souhaite reconduire l'opération pour les personnes âgées de 75 ans et +.

Conditions : il faut être habitant de Valdelaume toute l'année et être inscrit sur les listes électorales. La distribution s'organisera courant décembre.

- ⇒ **Bilan des repas communaux** : Le maire informe que de nombreux habitants ont remercié la commune suite aux festivités estivales qui ont donc été très appréciées :
 - Val d'Art : début juillet, de nombreux artistes sur Valdelaume, du public intéressé.
 - Repas du 14 juillet : 275 personnes
 - Repas du 1er septembre : 205 personnes

La caution est fixée à 500 euros.

	Habitants Valdelaume		Hors commune	
Salles de Pioussay, Bouin, Ardilleux et Breuil-Coiffaud	Journée	50 €	Journée	100 €
	Week-end	100 €	Week-end	200 €
Préau de Pioussay	Journée	50 €	Journée	80 €
	Week-end	75 €	Week-end	120 €
Salle Laurent Cantet à Ardilleux	Journée	30 €	Pas de location	
	Caution de 100 euros			

- ⇒ Associations communales : location gratuite
- ⇒ Activités culturelles ou sportives : 20 € la séance
- ⇒ Vaisselle cassée ou perdue : 0.50 € l'unité
- ⇒ **Gratuité pour les rassemblements de familles lors d'un enterrement.**
- Itinéraire cyclable

Monsieur le maire informe les membres que le Conseil départemental des Deux-Sèvres projette de créer un itinéraire cyclable traversant la communauté de communes Mellois en Poitou pour relier le marais Poitevin au lac de Haute-Charente et qu'il serait inscrit au schéma national.

Cet itinéraire V93 traverserait la commune de Valdelaume et pourrait faire l'objet d'une convention.

Il demande au Conseil de bien vouloir se prononcer sur le projet de convention avec le Département définissant l'aménagement et l'entretien d'une véloroute.

Après avoir pris connaissance des détails de cette convention le Conseil municipal à la majorité (19, pour, 1 contre et 2 abstentions) :

- ✓ Décide d'adhérer à ce projet
- ✓ Autorise le maire à poursuivre le projet à et à signer les documents nécessaires à la réalisation de cet itinéraire.
- Questions diverses
 - Nom des habitants de Valdelaume : il est proposé de donner un nom aux habitants ; des propositions sont faites : Valdelaumoises (oise), Valdelaumais (aise), Valdaumoises (oise)... la décision sera prise en prochaine réunion après une période de réflexion et de propositions.
 - Schéma de cohérence territoriale (SCOT) : il est rappelé qu'une enquête publique est ouverte à compter du 18 novembre jusqu'au 27 décembre afin de consulter le dossier et donner son avis.

Toute personne peut y avoir accès. Les informations sont disponibles à la mairie.

Dimanche 1^{er} septembre : fête communale à Pioussay



Et c'est reparti pour la séance d'épluchage !



Rigolez, rigolez, on verra bien quand ce sera votre tour!



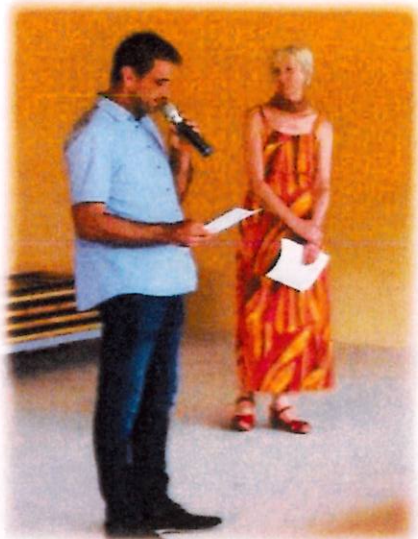
Bravo l'équipe des tourneurs de broche!



Beau duo, belles chansons et... ouah, le look de la chanteuse!



Ca y est, tout le monde a trouvé sa place ?
Avouez qu'on n'est pas mal non plus sous ce préau...



Et nous avons réussi ! En 4 jours nous avons eu près de 500 visiteurs ! Le livre d'or est rempli d'appréciations positives et élogieuses. Avons-nous touché votre amour de l'art dans nos belles régions... Nous pensons que oui.

Pour le vernissage Delphine Batho, Députée des Deux-Sèvres, Présidente de Génération Écologie, Ex-Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie s'était fait excuser (retenue à Paris). Colette Balland, Conseillère Départementale nous a rendu visite. La presse locale a relaté l'évènement.

Les ATELIERS CREATIFS, les différentes ANIMATIONS et la PROJECTION SUR PETIT ECRAN remportèrent un très vif succès.

Quant au CONCERT/PIQUENIQUE en clôture de l'exposition, animé par Run SOETENS, Rémy POUGNAUD, Mc KENZIE et Zoe, l'ambiance était familiale et chaleureuse !

Certains d'entre vous ont dansé, d'autres ont chanté...Mais tous vous êtes partis heureux de ces moments passés ensemble.

Ce que nous retenons de cet « évènement » c'est que oui, nos campagnes regorgent de talents cachés. A nous de les découvrir, certes... Mais surtout, de les faire découvrir... Alors... pourquoi pas...rééditons l'évènement !!! ...

Nicole Van Assche



L'association des parents d'élèves de l'école de Valdelaume-Lorigné poursuit son soutien aux projets pédagogiques de l'école. Grâce au soutien financier de l'APE cette année passée, les enfants ont découvert la préhistoire et l'époque médiévale à travers plusieurs activités :

- Visite du Château de Coudray-Salbart à Echiré (79).
- Sortie au Paléosite de Saintes, avec de nombreux ateliers pour découvrir la vie préhistorique.
- Journée médiévale à l'école, animée par la compagnie **L'Oriflamme**

Cette année, l'APE a également financé du mobilier pour aménager la nouvelle bibliothèque ainsi que des jeux de sociétés comme cadeau de Noël collectif aux élèves. Pour atteindre ses objectifs économiques dans la convivialité, l'APE a réalisé différents projets :

- La soirée Halloween : les enfants déguisés ont tenté d'effrayer les habitants de Pioussay afin de récolter un maximum de bonbons.
- Noël mauricien : les enfants de l'école ont cuisiné avec Nicolas, parent d'élève et cuisinier de métier originaire de l'île Maurice. Après le repas épicé, les enfants ont présenté leur spectacle de Noël. Et surprise! Le père Noël était là lui aussi !
- Achats groupés de chocolats
- Chasse aux œufs : organisée sous forme de chasse au trésor... au chocolat !
- Bourse aux jouets : une première, elle a accueilli une dizaine d'exposants.
- La tombola a été un réel succès, avec une centaine de lots offerts par les commerçants et artisans des alentours (merci!). Plus de 700 tickets ont été vendus par les enfants !



Foyer rural de Pioussay

L'année 2019 touche à sa fin et Le Foyer rural de Pioussay se félicite de la bonne participation de tous aux actions proposées.

L'animation de nos villages est l'affaire de tous et de tout un chacun ! Nous espérons vivement que de nouveaux bénévoles viendront nous rejoindre en 2020 et pour cela, nous vous invitons à l'Assemblée Générale qui aura lieu le **jeudi 16 janvier** à 20H30 à la salle des fêtes de Pioussay. D'ici là, bonnes fêtes à tous !

✚ RECAPITULATIF des actions 2019

Brocante - dimanche 9 juin 2019

2^{ème} édition pour cette brocante, qui a réuni une trentaine d'exposants et attiré de nombreux curieux, malgré le temps pluvieux de la matinée



Journée Rando - 15 septembre 2019

2 circuits pédestres et 1 circuit cyclo étaient proposés au cours d'une matinée très ensoleillée qui s'est prolongée par un repas convivial (parmentier de canard) bien apprécié après l'effort.



Cinéma plein air - 13 juillet 2019

Le public était au rendez-vous (une centaine de personnes) pour la projection du film « Belle et Sébastien » sur l'ancien stade de Pioussay. La séance était précédée d'une visite de l'église de Pioussay



Soirée jeux – 2 novembre 2019

Une 1^{ère} édition pour cette animation qui, malgré un temps à ne pas mettre le nez dehors ! a réuni une soixantaine de personnes de tous âges, dans la salle des fêtes de Pioussay. Visiblement tout le monde était heureux de se retrouver en famille et entre amis pour partager des jeux de société ou en découvrir de nouveaux.



Comité des fêtes de Bouin

Janvier 2019 : Jeux et dégustation de galette

30 personnes ont participé à cet après-midi convivial

6 avril 2019 : Repas Jambalaya

120 personnes ont pu déguster cette recette créole à base de poulet.

22 juin 2019 : Feu de la Saint-Jean à Bouin

200 personnes environ se sont rassemblées autour d'un repas pour fêter la Saint-Jean avant de déambuler dans le village à la lumière des flambeaux et de s'émerveiller devant le feu.

16 novembre 2019 : bal des années 80

60 personnes se sont déhanchées au rythme de la musique

Et prochainement !

8 février 2020 : Nous vous attendons nombreux pour un repas pot-au-feu !



■ ACTIONS SOLIDAIRES



CHEF-BOUTONNAIS ET SAUZÉEN

12 bénévoles
Interventions
réalisées :
69 314 heures
470 bénéficiaires
48 salariés



Permanence
Tous les jours sauf le lundi :
de 9h à 12h

Adresse
Espace Voltonia
Place du Petit Mauve
79110 CHEF-BOUTONNE

Tél. : 05 49 29 56 89

Fax : 05 49 27 36 47

Courriel :
admr.cantonchefboutonne@fede79.admr.org

PORTAGE DE [REPAS] À DOMICILE



J'apprécie ma ruralité
grâce au service de proximité!



LE REPAS SE COMPOSE

- ❖ d'une entrée
- ❖ d'un plat de résistance (viande ou poisson)
- ❖ d'un accompagnement de légumes
- ❖ d'un fromage
- ❖ d'un dessert
- ❖ de pain frais



LIVRAISON *

La livraison s'effectue dans un rayon de 10 kms (*majoration d'un euro au delà de 5 kms.)

TARIFICATION

- ❖ Entrée+plat+fromage : 6,50€ TTC
- ❖ Plat+fromage+dessert : 6,50€ TTC
- ❖ Repas complet : 8,70€ TTC

*_*_*_*

Il est également possible de déjeuner
au sein de notre Résidence,
n'hésitez pas à vous renseigner !

*_*_*_*



RÉSIDENCE SERVICES SENIORS

Résidence « Le Chemin Vert »

14 Rue des mimosas

79110 CHEF-BOUTONNE

Tél : 05 49 07 15 19 ou 06 42 63 01 97

jardins-de-la-boutonne@orange.fr

www.residence-services-79.fr



SPAR SAUZE VAUSSAIS

05 49 29 43 53

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

LIVRAISON MARDI, JEUDI ET SAMEDI

**SUR LES COMMUNES SAUZE VAUSSAIS, MONTALEMBERT, MONTJEAN,
VALDELAUME, PLIBOU, CLUSSAIS, MAIRE LEVESCAULT, MELLERAN, ALLOINAY
ET LA CHAPELLE POUILLOUX.**

N'hésitez pas à demander des renseignements à Mr DON.